Information produit 03.11.2026

BANQUE MIGROS

Obligation de caisse

Un choix évident: la meilleure épargne, à un taux préférentiel

Si vous aimez la sécurité, mais voulez davantage d'intérêts, l'obligation de caisse est le produit qu'il vous faut. Nous rémunérons votre engagement fixe sur la durée par un avantage d'intérêts.



Taux d'intérêt stable
L'avoir n'est pas soumis à des variations de cours et le taux d'intérêt attrayant est fixé à long terme.



Avoir garanti
Les avoirs jusqu'à CHF 100 000 au total par client sont protégés par la garantie des dépôts. La garantie est réglementée par la loi.



Durée au choix
Optez pour la durée à moyen ou long terme.

Banque Migros SA
banquemigros.ch/contact

Offre

Disponibilité
L'offre est proposée aux particuliers et aux entreprises.

Variantes
Le produit est géré en CHF.

Particularités
La durée est de 2 à 10 ans. Les investissements sont possibles par tranches de 1000 CHF. Le montant minimum d'investissement est de 5000 CHF. Investissements supérieurs à CHF 1 million sur demande.

Revenus
Les intérêts sont crédités chaque année à l'échéance fixée.

2 ans	0,550%
3 ans	0,650%
4 ans	0,700%
5 ans	0,750%
6 ans	0,800%
7 ans	0,850%
8 ans	0,900%
9 ans	0,900%
10 ans	0,950%

Retrait
Aucun retrait n'est possible pendant la durée de vie du produit. L'obligation de caisse est prolongée ou remboursée à l'échéance.

Frais principaux

Achat/vente via l'e-banking (si disponible)	gratuit
Achat/vente via le conseiller et la hotline boursière	gratuit
Volume jusqu'à CHF 750 000, par an	0,050%
Volume à partir de CHF 750 000, par an	0,050%
Volume à partir de CHF 1,5 mio., par an	0,050%

Informations pratiques

Conseils pratiques
- Un nantissement est possible en cas de besoin de liquidités.
- L'échelonnement des durées permet de diminuer le risque de forte variation des revenus du capital à la prolongation.
- Le placement au jour le jour ou d'autres comptes conviennent mieux lorsque la durée de l'excédent de liquidités est inconnue d'avance.
- Des Migros Bank Fonds ou des produits structurés peuvent par exemple constituer une alternative intéressante en fonction du profil de risque et de l'attente de marché.

Examinez aussi nos fonds de placement

banquemigros.ch/fonds

Le présent document fournit un aperçu des informations produit les plus importantes pour une décision d'achat par des personnes domiciliées en Suisse et des personnes non assujetties à l'impôt américain. Ces indications sont purement indicatives. Seuls les Conditions générales de la Banque Migros SA et les contrats signés sont déterminants à cet égard. La banque peut ajuster les frais à tout moment dans le cadre des dispositions légales et s'engage à en informer les clients de manière appropriée.